

AR Prefecture

005-210500237-20210712-2021_07_157-DE
Reçu le 15/07/2021
Publié le 15/07/2021



DEL 2021.07.12/157

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 JUILLET 2021

Thème :

RESSOURCES HUMAINES

Objet :

Mandat spécial / ZAC des
Quartiers du 159^{ème} RIA

Convocation :

Date : 06/07/2021

Affichage : 06/07/2021

Nombre de membres du
conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 23

Nombre de
suffrages

exprimés : 31

Le **Lundi 12 juillet 2021** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENNAIRE, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Jean-Marc CHIAPPONI, Éliisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, René MICHEL, Marie SOUBRANE, Christian FERRUS, Corinne FAURE-BRAC, Monique OLLAGNIER, Hervé BOULAIS, Renaud PONS, Yoann LAGIER, Maud GADE, Natalia SERTOOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU

Étaient représentés :

Christian JULLIEN donnant pouvoir à Claire BARNÉOUD
Émilie DESMOULINS donnant pouvoir à Christian FERRUS
Michèle SKRIPNIKOFF donnant pouvoir à Corinne ASCHETTINO
Christophe OSTI donnant pouvoir à René MICHEL
Sandrine CORDIER donnant pouvoir à Catherine VALDENNAIRE
Maryse XAUSA FRANÇOIS donnant pouvoir à Yoann LAGIER
Elie HAMDANI donnant pouvoir à Natalia SERTOOUR
Francine DAERDEN donnant pouvoir à Aurélie POYAU

Absents excusés :

Christian JULLIEN, Émilie DESMOULINS, Michèle SKRIPNIKOFF, Christophe OSTI, Sandrine CORDIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Elie HAMDANI, Francine DAERDEN

Absents :

Arnaud MURGIA, Gabriel LEON

Secrétaire de séance : Yoann LAGIER

AR Prefecture

005-210500237-20210712-2021_07_157.DE
Reçu le 15/07/2021
Publié le 15/07/2021

Rapporteur : Christian FERRUS

- VU** Le Code Général des Collectivités Territoriales en son article L 2123-18, qui prévoit que les fonctions de Marie, d'adjoint, de conseiller municipal, de président et membre de délégation spéciale donnent droit au remboursement des frais supplémentaires de transport et de séjour pouvant résulter de l'exercice d'un mandat spécial ;
- VU** le décret n°2011-654 du 19 juillet 2001, fixant les conditions et les modalités de règlements des frais occasionnés par les déplacements des personnels des collectivités locales et établissements publics mentionnés à l'article 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et abrogeant le décret n°91-573 du 19 juin 1991 ;
- VU** le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006, fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État ;
- VU** la délibération du Conseil municipal de la Ville de Briançon DEL 2021.12.07/19 du 12 juillet 2021 portant règlement du remboursement des frais ;

CONSIDÉRANT L'opération de renouvellement urbain, les Quartiers ZAC du 159^{ème} RIA de la Ville de Briançon ;

CONSIDÉRANT la nécessité de poursuivre les négociations engagées par la Ville en 2016 avec le promoteur PROMOFAR afin de finaliser l'aménagement des lots C3 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de faire aboutir les négociations engagées par la Ville depuis l'été 2020 avec le groupe ICADE afin de formaliser les opérations conduites sur les lots B2, A4 et A1 ;

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- Dans le cadre de la création de la Zone d'Aménagement Concerté « les Quartiers ZAC du 159^{ème} RIA », d'accorder le bénéfice d'un mandat spécial à M. Arnaud MURGIA, Maire, aux fins de finaliser les négociations engagées avec les opérateurs potentiels des lots C3 / B2 / A4 / A1.
 - Le 07.07.2021 , en direction de la société PROMOFAR, lors d'une séance de travail dédiée, programmée à Grasse (06), domiciliation du siège de ladite société (29, route de Cannes) ;
 - Le 08.07.2021 , en direction du groupe ICADE, lors d'une séance de travail dédiée programmée à Marseille (13), domiciliation du siège régional de la Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts (10, place de la Joliette);

AR Prefecture

005-210500237-20210712-2021-07-157-PP
Reçu le 15/07/2021
Publié le 15/08/2021

De confirmer que le mandat donné sur la période du 07.07.2021 - 8 h au règlement et au remboursement des dépenses de transport, séjour et hébergement qui s'y rapportent, sur la base des frais réellement engagés et production des pièces justifiant des sommes dépensées dont le remboursement sera sollicité.

De préciser que la dépense en résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la Ville de Briançon, exercice 2021, chapitre 65, article 6532 en nomenclature M14.

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

RESSOURCES HUMAINES DEL 2021.07.12/157

PUBLIÉE LE : **15 JUL. 2021**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

Arnaud MURGIA